AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alcée Labat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,541—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Ray administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN. Greffier.
12 mars—12 16 21

Succession de Nicholas Stumpf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,116—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Redmann, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN. Greffier.
12 mars—12 16 21

Succession de Elenor S. Campbell. épouse de John L. Sisa jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,946—Division C—Attendu que John L. Sisa, jr a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elenor S Campbell, épouse de John L. Sisa, jr. décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN. Greffier.
11mars—11 15 20

Succession de John Voelkel,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,644—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pauline Limberg, veuve de John Voelkel administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN. Greffier.
9 mars—9 13 18

Succession de Joseph Derenbecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,918 - Division C— Attendu que John J. Derenbecker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Derenbecker, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN. Greffier
8 mars— 8 12 17

Succession de John Wegmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 23,342—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Wegmann, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
8—mars - 8 12 17

Succession d'Anthony Haller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,301—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Rosine Miller, femme de Auguste Henle exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN Greffier.
9 mars — 9 13 18

AVIS AUX CREANCIERS.

Michael Rooney vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53 863—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Samuel Levy, syndic des créanciers de l'insolvable dans cette affaires, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
12 mars—12 16 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 55,971 Division A — Moses Shlenker vs ses créanciers — Ordre de Cour — Considérant la pétition et tableau enregistrés, que la cession de propriété dans cette affaire faite par le pétitionnaire Moses Shlenker, soit et est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers. Qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bus Rouen notaire public, en son bureau No 708 rue Union, en cette ville, commençant mercredi le 27me jour d'avril 1898 à 11 heures A. M.. dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent être portées devant eux et dans l'intervalle que toute procédure judiciaire contre la personne et la propriété dudit pétitionnaire soit suspendue et que Sam Sansum Esq. avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaires.
Nouvelle-Orléans, 11 mars 1898.
Signé: T. C. W. ELLIS Juge.
Pour copie conforme:
T. J. TOURNILLON, député greffier.
12 mars — 12 26 — avril 10

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et des débours pour le mois de novembre 1897 présenté par A. G. Ricks. Receveur, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN.
Dinkelspiel & Hart, avocats. Greffier.
10 mars—10 14 19

E. Conery Jr., vs ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 49,730—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par William H. Byrnes, syndic des créanciers de E. Conery Jr, insolvable, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN. Greffier.
3—mars 3 7 12

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48 974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur de la Independent Cotton Oil Company ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN. Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
6 mars—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES TOUT NEUFS
PAR ORDRE DES LIQUIDATEURS,
LE STOCK ENTIER DE LA FAMEUSE MAISON
Grant & Jung Funiture Company, Ltd
Consistant en Meubles Beaux, Moyens et Bon Marché,
Dans tous les Grades des Plus Belles Manufactures dans les Etats-Unis.

Dans la re-liquidation de Grant & Jung Furniture Company, Ltd.—No 55,499. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—le JEUDI, 17 mars 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 423 et 437 rue du Camp en vertu de et conformément un ordre de l'Hon. Jug. Fred D King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé e 4 mars 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques sans limites ni réserves, le stock entier de Meubles et autres Mobiliers appartenant à adite Grant & Jung Furniture Company, Limited.
N. B.— Les ventes privées seront continuées comme d'habitude jusqu'au jour de la vente.
CONDITIONS-COMPTANT. 5 mars—à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix dans le Sixième District.

Andrew E. Nelson vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—Division E.—No 52,654.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur le JEUDI, 24 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci dessus intitulée, aux enchères publiques—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Sud Robertson, [anciennement Breslow] Milan et Freret [anciennement Long], é ant l'ilet No 600 lequel dit lot de terre est désigné par le No 8 [nuit] sur un devis annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, en cette ville le 18 janvier 1895, et mesure en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, ledit lot commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Sud Robertson et Marengo, étant la même propriété que le présent hypothécaire a acquise par achat de John Walter Nelson, d'après un acte passé pardevant le soussigné notaire, le 8ème jour d'octobre 1895 et dûment enregistré dans le bureau des transcrits de cette paroisse, dans le livre 158, folio 754. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, ardoisée, à deux étages, contenant un grand salon de réception, salons, salle à manger, cuisine, office, cour, quatre chambres à coucher, bains avec lavabo stationnaire. La maison est neuve et pas encore finie.

2° Une certaine portion de terre en cette ville, dans l'ilet 625, borné par les rues Marengo Milan, Breslau et Arcadia, et formant l'encoignure des rues Marengo et Breslau, et mesurant 45 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et faisant face à la rue Breslau, comprenant le tout du lot No 1 et la moitié du lot No 2, ensemble avec toutes les améliorations

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 fev—20—mars 3 10 17 24

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple No 1753 rue Philip entre les rues Baronne et Brainard Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perrier Succession de J. R. Lund.

No 55,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé le 23 février 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Brainard, étant l'ilet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6''') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds, six pouces et trois lignes (96' 6" 3''') et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4''') et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2''') le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A. D'Hémécourt, annexé à un inventaire pris par Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 18.2, dans la succession de Céleste D. Jorc. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres. Il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par S. G. De L'Isle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, autrefois notaire, le 16 octobre 1894.

Conditions—Comptant; et les acquéreurs devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

Succession de John Henry Smith,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 55,363—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Henry Schulte, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN. Greffier.
3 mars—3 7 12

Interdiction de Simon Bear—No 5?482—Division E. Cour Civile du District.
JUGEMENT.
Cette affaire, a été jugée ce jour, présents: W. O. Hart pour Camille N Bear pétitionnaire, J. Paris Childress pour Simon Bear, sous appointement de la Cour; et la Cour considérant les plaidoiries et l'évidence enregistrée dans cette affaire, et pour les raisons verbalement assignées, la loi et l'évidence étant en faveur du pétitionnaire, Il est ordonné, adjugé et décrété que Simon Bear soit et est par le présent interdit. Et il est de plus ordonné que les frais de ces procédures soient payés par la propriété du dit Simon Bear.
Jugement rendu le 24 février 1898.
Jugement signé le 2 mars 1898.
Signé: GEO. E. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
P. A. DUCOING, Deputé-Greffier.
Dinkelspiel & Hart Avocats.
6 mars—6 12 19 26—avril 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Pramier District.

Nos 831 et 837, rue Lafayette, entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession d'Antonio Agusti.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 52 268.

PAR SPEAR ET ESCAFFIER, — Placide J. Spear, encanteur. — Bureau 813, rue Commune. — MERCREDI, le 16 mars 1898, à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncière de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformement à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 7 février 1898, pour le compte de la dite succession, la suivante propriété à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville dans le fond des lots numéros vingt et vingt et un, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Baronne et Carondelet; ladite portion de terre est désignée comme lot No vingt deux sur un plan ou devis dressé par L. H. Pilié, voyer annexé pour référence à un acte de vente à O. Czarninski, pardevant Jules Mossy, notaire, le 30 mars 1872, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette, 64 pieds 2 pouces 2 lignes en largeur dans le fond sur la ligne des lots désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13 sur le dit plan ou devis, 38 pieds et 4 pouces sur la ligne de côté des lots Nos 20 et 21 vers la rue Baronne et 34 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Carondelet. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, ayant 5 chambres, 2 cabinets, galerie, une autre bâtisse à deux étages avec 5 chambres, citerne, hydrant, latrine, etc., connue par les Nos municipaux 831 et 837 rue Lafayette.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un an en billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date garantis par lien et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes exigibles dans l'année 1898 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9fév—9 16 23 mars 2 9 16

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District—2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse

No 51,480—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 31 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25 février 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième Quatrième Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. eYoung en date du 1er février, 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 piede 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.
27 fev—27 mar— 6 13 20 27 31

PAR PAUL & GURLEY.

Une bonne affaire,
Placement sûr et permanent.

Agréable Cottage Double

1021 et 1023 rue Union près de Remparts avec bâtisses dans le fonds. Bon voisinage près de tous les agréments, toujours loué et rapportant $20 par moi

Vente Peremptoire.

SERA VENDU à l'enchère à la Bourse, No 629 rue Commune, mardi le 22 mars 1898 à midi, où le plan est exposé.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêts et clauses usuelles. Acte de vente pardevant Felix J. Puig, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1898 et déposer 10 pour cent au moment de la vente
PAUL et GURLEY, encanteur.
6 mars — 6 22

Bureau des Assesseurs d'Etat—Paroisse d'Orléans, Chambre 15, Hôtel de Ville.—Nouvelle-Orléans, 28 février 1898.—Toutes les personnes sujettes à être taxées sur aucun genre de propriété, soit foncière ou mobilière, sont par le présent avisées conformément à la section 24 de l'acte 106 de 1890, que l'assessement de la propriété de 1898 dans les divers districts de la paroisse d'Orléans a été complété et que la liste sera exposée à ce bureau du 1er mars 1898 au 20 mars 1898 (jours fériés exceptés) inclusivement entre les heures 9 A. M. et 4 P. M. pour inspection et corrections. Tous les contribuables sont respectueusement invités à se prévaloir de l'occasion qui leur est offerte de faire savoir leur objection à tout assessement et d'en vérifier la correction de la manière prescrite par la loi.
E. K SKINNER. Président.
A. BARNES, Secrétaire. 1er mars—10f

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARD & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 AVRIL

Succession de George A. Petit.

Propriétés de valeur des 2e et 3e Districts Comprenant des magasins à un et deux étages en briques, avec attique et deux résidences connues, situées et portant les numéros 1038 rue St-Philippe, coin Remparts; 522 rue Villeré, près St-Louis, 2811 Nord Peters, près du N. O. N. E. R. R. Depot.

PAR LOUIS A. RICHARDS, et Co, Louis A. Richard Encanteur — Bureau, 629 rue Commune Mardi 12 avril 1898, à midi, à a salle de la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et par suite d'un ordre portant la date du 28 fév. 1898 homologuant et approuvant les résolutions d'un conseil de famille tenu pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, de cette ville, le 17me jour de février 1898, au nom des mineurs John L Petit et Victor Petit; et en vertu et par suite d'un jugement rendu le 7 mars 1898, et signé le 11 mars 1898, lesquels jugements et ordres ont été lancés et signés par son Hon, P C.W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée succession de George A. Petit, No 36,190 du dossier de ladite Cour, et pour le compte de toutes les parties intéressées seront vendues à l'encan les propriétés suivantes telles qu'elles sont décrites plus bas à savoir:

1° No 1038 rue St-Philippe, à l'encoignure Remparts. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Philippe, Bourgogne et Dumaine, lequel dit lot mesure 44' 5" 0" de face à la rue St-Philippe sur une profondeur et face à la rue des Remparts de 59' 1" 4''' entre lignes parallèles et formant l'encoignure des dites rues Remparts et St-Philippe.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage et mansarde, couverte en ardoises, contenant magasin et plusieurs chambres. Dans le fond du lot se trouve une bâtisse en briques contenant trois chambres; cour et banquettes pavées, etc.

2° No 522 rue Villeré, près de la rue St-Louis, Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Toulouse, St Louis et Marais, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos 6, 7 et 8 et se touchent et mesurent chacun 23' 10" 7''' de face à la dite rue Villeré, 24' 1" 7''' de largeur dans le fond sur une profondeur de 127' 10" 5'''.

Les amélioration consistent en une élégante résidence en bois et ardoisée, à deux étages, avec façade en briques et contenant vestibules, double salon à ordre et salle à manger, cuisine, deux chambres à domestiques et sept chambres à coucher au 2me étage. Dans la mansarde il y a deux chambres la banquette et la cour sont pavées avec des pierres plattes

La maison occupe un peu plus d'un lot laissant une large cour sur le côté avec entrée pour voiture, hangar, hydran, etc., dans la cour.

3° No 2811 rue Nord Peters (anciennement rue Levée ou chemin public). Près du chemin de fer "N. E. R. R."

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée ou Chemin Public (maintenant rue Nord Peters) St Ferdinand Chartres et Montegut lequel dit lot mesure 23' 5" 2''' de face à la rue Levée ou Chemin public (maintenant rue Nord Peters) par une profondeur entre lignes parallèles de 100' 0" 0''' borné dans le fond par une large allée commune à ce lot et à d'autres lots.

Les améliorations consistent en une substantielle bâtisse en briques à trois étages, maintenant occupée comme une tonnellerie. Excellente localité, faisant face à la rivière et presqu'adjointe au dépôt du N E ou Q & C R. R.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer en plus et au delà du prix d'adjudication, les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1898, ainsi que faire le dépôt coutumier de dix pour cent du prix d'adjudication avec l'encanteur au moment de l'adjudication comme garantie.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 mars—12 13 20 27—avril 10 11 12

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre vacants de choix dans le premier district, dans l'ilet borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce.

Dans l'affaire de la succession de Frank H. McNulty

No 55,245—Cour Civile de District, Div A.

PAR REINACH & OTERI — Solomon Reinach, encanteur, bureau No 636 Place Commerciale — Il sera vendu LUNDI, 4 avril à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre Carondelet et St Charles. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé 21 février 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite sera vendu aux enchères publiques.

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District, dans l'ilet No 753, borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce, désignés comme lots numéros six et sept et mesurant 25 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott, par une profondeur de 123 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurité. Les taxes d'Etat et de ville pour 1898 doivent être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
1er mars—1 14 28—avril 3 4

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

No 816 Avenue Washington.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans

Wm McDuff vs Emma McDuff.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 29 mars 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 17 novembre 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Le cottage résidence simple et désirable avec deux étages dans le fond, No 816 avenue Washington, ayant galerie de face, 8 chambres, hangar, cuve, grande cour, etc., le tout plusamplement décrit, comme suit à savoir—

1° Un certain morceau de terre, dans l'ilet No 40, aussi connu comme ilet No 94 dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Laurel et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur de 131 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tier ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges et lien du vendeur portent intérêt à raison de 8 pour cent par ans et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur la propriété vendue pour lier la vente. Acte de vente pardevant W. K. Horn, notaire aux frais de l'acquéreur.
27 fév - 27—mars 6 13 20 27 à date.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du Premier District,

1120 rue Robin.

Succession de Michael J. Walsh, No 52,305, Division B, et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,066, consolidées et transférées au No 53,066, Division C.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR— Bureaux vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre portant la date du 10 août 1897 et un ordre aditionnel daté le 8 février 1898, et à moi adressé, rendu par l'Hon F. A. MONROE, juge de la Division C, je procéderai de vendre à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 681 rue Commune, le MARDI 22 mars, 1898 à midi—

Un lot de terre, désigné par le No 2, mesurant 18 pieds de face à la rue Robin, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Race et Robin, sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et 1898. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte vente pardevant Félix J. Puig, N. P., aux frais de l'acquéreur.
16 fév16 17 18 20 22 28-mars 5 6 13 20 21 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Connue comme No 223 rue Sud Liberté, entre les rues Commune et Gasquet.

Mme Anna C. St-Amand vs Mme Elise Alleyn, femme de Richard P. Alleyn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 54,879—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre de Cour signé le 23 février 1898 à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies servitudes et privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Commune (maintenant avenue Tulane) Marais et Gasquet et désigné comme lot numéro huit sur un plan fait par T. E. Guerard, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Jules Mossy, ancien notaire en cette ville, le 31ème jour du même mois et année, le dit lot mesurant environ vingt-quatre pieds à la dite rue Liberté par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, saisi dans l'affaire ci dessus.

1° L'acquéreur paiera comptant les coûts et frais du procès et de la vente comprenant honoraires d'avocat sur le montant de la réclamation du plaignant, et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété, un tiers de la balance du prix d'achat devant être payé comptant par l'acquéreur pour faire le paiement (soit en plein ou au prorata comme il sera décidé) du billet d'hypothèque foreclausé par le plaignant et se montant à $-33 33 1|3 avec intérêt au taux de 8 0|0 par an, du 13 octobre 1897 jusqu'au paiement —; et les autres deux tiers du prix d'achat seront retenus par l'acquéreur pour être par lui appliqués sinon en plein, au moins au prorata comme il sera décidé au paiement des deux autres billets hypothécaires de $333 33 1|3. Chacun concourant avec celui tenu par le plaignant avec intérêt dûs respectivement le 13 mars 1898 et le 13 mars 1899 (garantis par hypothèque du vendeur, d'après l'acte passé pardevant J. C. Henriques, notaire, le 13 mars 1896 et enregistré dans le bureau des hypothèques, livre 541, folio 724.

2o. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a une, comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Clegg et Quintero avocats du plaignant.
11 mars — 11 12 18 25 — avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Résidence de valeur.

Portant les Nos 1129 et 1131 rue Quatrième, entre les rues Camp et Magasins.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,802 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 150, borné par les rues Quatrième, Camp Magasins et Troisième, la dite portion de terre étant à une distance de quatre-vingt pieds deux pouces et trois lignes et demi de la rue Camp et mesurant quarante-sept pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent quatre vingt sept pieds deux pouces et trois et demie lignes de profondeur entre lignes parallèles; Etant la portion la plus près de la rue Camp du lot désigné par la lettre B sur un devis et certificat d'arpentage fait par P. A. d'Hémécourt, député voyer de ville le 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros notaire le 4 février 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
11 mars—11 18 25—avril 1 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété-résidence de valeur, portant le No 1125 rue Quatrième entre les rues Magazine et Camp.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 804 —En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 150 borné par les rues Magasins, Troisième, Camp et Quatrième, et mesurant trente deux pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par cent vingt sept pieds deux pouces et trois lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est la partie la plus près de la rue Magasins, de la portion de terre désignée par la lettre B sur un devis ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M T. Ducros, ancien notaire, le 4 février 1887.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Félix J Dreyfous, avocat du plaignant.
11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District rue Dryades,

Entre les rues St-André et Félicité, l'arrière rue étant la rue Remparts.

Firemen's Building Association vs la succession de Theresa Van Halen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,262—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, St-André et Félicité, désigné par le No dix-sept et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Dryades, vingt-sept pieds trois pouces sur la ligne du fond sur quatre-vingt-dix pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne du lot No Seize et quatre-vingt quatorze pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No Dix-Huit, le tout en mesure anglaise.

2° Un morceau ou portion de terre dans le même district et ilet, touchant à la propriété ci-dessus décrite, formant l'arrière partie du lot No 12 et mesurant onze pieds un pouce sur la ligne du fond du lot No Dix-Sept, onze pieds et un pouce sur la ligne du côté opposé sur vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure anglaise.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan avocats pour le plaignant.
11mars—11, 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 16 lots de terre de valeur dans le sixième district, dans l'ilet borné par les rues St-Patrick, St-David, Milan et Berlin.

Alphonse D. Denis vs William F. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,673—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Seize certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Patrick, St David, Milan et Berlin, désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 23 et 24 et mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 8, 9, 10 mesurent chacun trente pieds quatre pouces de face sur la rue Berlin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; les lots Nos 4, 5, 6 et 7 mesurent chacun trente pieds trois pouces de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue St-David sur une profondeur de cent cinquante et un pieds six pouces entre lignes parallèles: les lots Nos 13, 14 et 15 mesurent chacun trente pieds quatre pouces de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; les lots 16 et 17 mesurent chacun trente pieds trois pouces de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; les lots Nos 23 et 24 mesurent trente pieds de face sur la rue St Patrick sur une profondeur de cent cinquante et un pieds six pouces entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants
12 mars—12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureau de valeur et Mapes rars, Plans Archives etc., et un grand Coffre-fort en fer.

Grand Lodge State of Louisiana F. and A. M. vs New Orleans Abstract Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,967—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 23 mars 1898, à 10 30 heures A. M. de la propriété ci après décrite, à savoir—

Au local du Masonic Temple encoignure des rues St Charles et Perdido dans le Bureau ou chambre No 8 du 2me étage de la dite bâtisse.

Un assortiment de meubles de bureau, mapes, records et plans de la ville de Jefferson, Transcrits, Abstraits, index mémorandums et livres blancs, papier etc., d'après inventaire enregistré. Aussi un grand coffre-fort.
Saisi dans l'affaire ci-de sus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck avocats pour les plaignants.
12 mars—12 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE PAR LE SHERIF CIVIL
Du Contenu Entier du Local No 1320 de la rue Conti, Consistant en un Grand Lot de Meubles de Maison Assorti et Elegant, etc.

Comprenant Ameublements de Salle, de Chambre à Coucher, Salle à Manger, de Cuisine et Ustensils pour Cuire, Tapis, Rideaux et Beaucoup d'autres Meubles de Maison de Valeur, Divers, etc.

Bruno Meyer vs Katherine Archer et Lillian Blodgett in Solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,872—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 23 mars 1898, à 11:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Sur les lieux, No 1320 rue Conti:

Le contenu entier du dit local, consistant en un grand assortiment de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
B Bruenn, avocat pour le plaignant.
12—mars 12 15 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif du contenu et installations, etc., d'une Pharmacie

Y compris le contenu, vitrines, étagères, casiers à prescriptions: aussi une grande quantité de médicaments, médecines patentées, parfumeries, notions, etc., y compris une fontaine de soda, etc.

Francis J. Gasquet vs. W. O. Posey.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 55,536 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 19 mars 1898, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Sur les lieux No 2426 rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Seconde:

Le contenu et installations de la pharmacie contenue dans le dit local d'après l'inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Fenner, Henderson & Fenner, Avocats du plaignant.
8mars—8 12 16 19

VENTE PAR LE CONSTABLE.

U. Koen & Co. vs W. J. Woodruff.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 36,297—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magazine, le MARDI, 22 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un coffre-fort, un lot de meubles de bureau, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux
ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
12mars—12 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Second District.

Connue comme No 2833 rue Dumaine entre les rues White et Dupré.

W. E. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead and Building Association. vs Thomas Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 374 désigné par le No 27, borné par les rues Dumaine, St Philippe, White et Dupré, mesurant 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel et Hart: E. J. Meral: Chretien et Suthon, avocat pour le plaignant.
11 mars — 11, 12 18, 25 — avril 1, 7, 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée du Premier District, connue par les Numéros Municipaux 1727 et 1729 rue Religieuse.

Mme Veuve Julia Cox vs John Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,303—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borne par les rues Religieuse, Céleste St-James, anciennement Jacob, et St-Thomas et Chemin Felicite, mesurant trente-et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Religieuse, entre les rues Céleste et St-James, anciennement Jacob, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer, en date du 10 septembre 1832, et annexé à un acte passé pardevant W. V. Lewis, anciennement notaire, le 20 juin 1869.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. J. Hennessey, avocat pour le plaignant.
11 mars—11 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mardi 12 Avril 1898.

Splendide Occasion pour un Bon Placement.
Vente par le Shérif Civil d'une Grande et Magnifique Propriété Commerciale Améliorée Bien Située,

Portant les vieux Numéros Municipaux 129, 131, 133 135, 137, 139, 141 et 143

Rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette, la rue à l'arrière étant Carondelet.

Canal Bank vs Oliver P. Alford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53,942.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite. à savoir:

Douze lots ou portions de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, les dits lots de terre se joignent et forment une entière portion de terre qui mesure comme suit:

Commençant à une pointe sur la rue Baronne, cent sept pieds dix pouces de la rue Poydras sur le côté sud d'une allée, de sept pieds huit pouces de largeur de la une profondeur de cent quatre-vingt-un pieds trois pouces le long de la ligne du côté sud de ladite allée et parallèle à la rue Poydras; de là deux cent quarante-huit pieds, neuf pouces sur une ligne brisée vers la rue Lafayette et s'étendant vers la rue Carondelet, avec une façade sur la rue Baronne commençant à la pointe premièrement décrite sur le côté sud de la dite allée et courant sur la rue Baronne, vers la rue Lafayette, cent quatre-vingt-sept pieds trois pouces et connus par les numéros municipaux 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141 et 143 rue Baronne, ensuite sur une ligne perpendiculaire à la rue Baronne, soixante dix sept pieds quatre pouces et une ligne vers la rue Carondelet, ensuite courant cinquante pieds huit pouces et une ligne vers la rue Lafayette, ensuite une autre profondeur vers la rue Carondelet de cent vingt pieds dix pouces et sept lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Lafayette à la pointe le plus sud de la ligne deuxièmement décrite ci dessus, le tout plus amplement démontré sur un plan ou devis fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil, en date du 7 avril 1894 et annexé à un acte d'hypothèque par O P. Alford à la "New Orleans Canal and Banking Co," passé pardevant A. J. Lapice, notaire, le 9 avril 1894, faisant partie du writ dans le procès ci dessus, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur, toutefois, acceptant le titre à la dite propriété sujet à un bail expirant le 30 juin 1898; et les billets représentant le loyer mensuel d'après le dit bail ayant été mis en gage par le defendeur, paiement des dits billets doit être fait au possesseur du dit gage.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat du plaignant.
9 mars—9 11 12 16 23 30—avril 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'actions de fonds.

James Martin vs Thomas H. Hays.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,047—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St.Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 21 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une action du fonds-capital de la Compagnie Chalmette Steam Laundry et aussi soixante-treize autres actions du dit fonds, couvert par un certificat pour une action et un certificat pour les dites soixante-treize autres actions, enregistrées dans les livres de la dite Compagnie au nom de Thomas H. Hays, défendeur dans l'affaire ci dessus, et chacune des dites actions étant pour la somme de $100,00|100.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Percy Roberts, avocat pour les plaignants.
8 mars—8 12 16 21

Succession de Mme Mary L. Russ

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,017—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. H. Price, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
11 mars—11 15 20